



Master complémentaire en médecine physique et en réadaptation [ME-MEDP]

Caractéristiques du programme

Compétences visées, objectifs

Ce programme de deuxième cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en médecine physique et réadaptation (A.M. du 20 octobre 2004, publié le 22 novembre 2004).

Organisation du programme

La formation comprend un enseignement théorique et des stages à temps plein, dans le réseau hospitalier de l'ULB, pendant cinq ans. Ces stages comprennent des activités de garde.

Équipes partenaires et lieux d'enseignement

La formation est organisée sous l'égide de l'Académie universitaire Wallonie-Bruxelles, par la Faculté de Médecine et le réseau hospitalier de l'Université Libre de Bruxelles.

Où s'informer ?

Secrétariat Médecine et Sciences Dentaires spécialisées

Mme Maggy Blondel

Tél. 02 555 67 95, mBlondel@admin.ulb.ac.be

Université Libre de Bruxelles Campus Erasme, Route de Lennik 808, 1070 Bruxelles

Conditions d'accès

Pour accéder aux études de Master complémentaire en médecine physique et réadaptation, il faut :

- être porteur d'un diplôme d'état de docteur en médecine ;
- être habilité à pratiquer la médecine dans son pays d'origine ET en Belgique ;
- être sélectionné par le jury de sélection de la spécialité.

Jury d'examens

Président : M. Thierry Appelboom

Secrétaire : Mme Valérie Gangji

Cursus

Première année - **MEDP8**

Deuxième année - **MEDP9**

Troisième année - **MEDP10**

Quatrième année - **MEDP11**

Cinquième année - **MEDP12**

Première année

- Cours théoriques interuniversitaires

Ceinture scapulaire et pelvienne - Rachis-articulations périphériques - Revalidation locomotrice neurologique (adultes et enfants) - Examen électrophysiologique - Douleur - Aspects médico-légaux - Médecine du sport ...

- Cours organisés par le Collège francophone international de pathologie ostéo-articulaire
- Séminaires de la clinique de médecine physique à Erasme
- Journal Club
- Enseignements encadrés

Electromyographie (100h) - Echographie (50h) - Biomécanique (25h) - Ecole du dos (25h) - Médecine du sport (25h) - Infiltrations (100h) - Ponctions (30h)

- Participation à une formation complémentaire (facultative) en Belgique
- Participation aux activités de la Pain Clinic
- Participation aux journées annuelles de la Société belge de médecine physique

Deuxième année

- Programme similaire mais approfondi et actualisé
- Cours théoriques interuniversitaires

Troisième année

- Cours organisés par le Collège francophone international de pathologie ostéo-articulaire
- Séminaires du service de rhumatologie et de médecine physique à Erasme
- Journal Club
- Enseignements encadrés

Electromyographie - Echographie - Biomécanique - Ecole du dos - Médecine du sport.

- Participation à une formation complémentaire (facultative)
- Mémoire

Quatrième année

- Cours organisés par le Collège francophone international de pathologie ostéo-articulaire
- Séminaires du service de rhumatologie et de médecine physique à Erasme
- Journal Club
- Enseignements encadrés

Electromyographie - Echographie - Biomécanique - Ecole du dos - Médecine du sport.

- Participation à une formation complémentaire (facultative)
- Mémoire

Cinquième année

- Cours organisés par le Collège francophone international de pathologie ostéo-articulaire
- Séminaires du service de rhumatologie et de médecine physique à Erasme
- Journal Club
- Enseignements encadrés

Electromyographie - Echographie - Biomécanique - Ecole du dos - Médecine du sport.

- Participation à une formation complémentaire (facultative)
- Mémoire